

## **Compte rendu du Conseil Municipal du 10 novembre 2008**

Le Conseil municipal s'est réuni, sous la présidence du Maire, pour prendre les décisions suivantes:

### **1/ DURSPALTGRABEN : CREATION D'UN CHEMIN D'ACCES**

#### **A/CREATION D'UN CHEMIN RURAL**

Le Conseil municipal DÉCIDE de créer un chemin rural le long du Durspalgraben et de le soumettre le projet I à enquête publique.  
(vote: par 18 voix pour et 1abstention)

#### **B/ DEPLACEMENT D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE**

Le Conseil municipal, AUTORISE Monsieur le Maire à traiter avec propriétaires des parcelles enclavées pour déplacer la servitude de passage sur les parcelles cadastrée section 20 parcelles n°177,176,175,174 (vote : par 18 voix pour et 1abstention)

### **2/BUDGET 2008 : DECISION MODIFICATIVE N°1**

Une décision modificative est nécessaire pour régulariser les écritures comptables en investissement et en fonctionnement.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,VOTE une décision modificative n° 1.

### **3/ PLAN LOCAL D'URBANISME : RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR**

Le commissaire enquêteur a émis dans son rapport du 22 octobre 2008, un avis favorable au projet de PLU présenté par la commune de Kilstett.

Le Conseil Municipal prend acte de l'avis du commissaire enquêteur

### **4/ RUE DE MAI : AUTORISATION DE SIGNATURE**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, AUTORISE M le Maire à signer les actes notariés avec les propriétaires des parcelles qui longent la rue de Mai.

### **5/ ECOLE MATERNELLE : CARTE DE VŒUX**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, DÉCIDE de verser une subvention de 300,00 € à la coopérative scolaire de l'école maternelle pour la réalisation de la carte de voeux 2009 de la commune.

### **6/ PISCINE DE DRUSENHEIM : MISE A DISPOSITION DU MAITRE NAGEUR**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, AUTORISE le Maire à signer la convention de mise à disposition du maître nageur sauveteur de la piscine de Drusenheim pour l'enseignement de la natation aux élèves de l'école élémentaire de Kilstett.

### **7/ MOTION DEMANDANT LE MAINTIEN DE L'EMISSION « Sur un Siess » SUR FRANCE 3 ALSACE.**

L'émission « Sur un Siess » qui était diffusée sur FRANCE 3 Alsace ne sera plus produite. Elle était une vitrine de l'Alsace, de son dialecte et de ses traditions culinaires et culturelles.

Le Conseil Municipal de Kilstett, à l'unanimité , DEMANDE le maintien de l'émission « Sur un Siess » sur FRANCE 3 Alsace.